

## EQUIPEMENT AQUATIQUE

### LE STADE NAUTIQUE MUNICIPAL - ESPACE JEAN BUNOZ

Horaires, informations d'accès, descriptif, retrouvez toutes les informations sur le stade nautique

Le stade nautique est utilisé par le grand public mais également par les établissements scolaires, primaires et secondaires de la ville.

Il accueille également de nombreux clubs durant l'année notamment le Cercle des Nageurs d'Antibes (natation, natation synchronisée et water-polo), Antibes Triathlon et le Spondyle Club d'Antibes.

### OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

**Samedi 25 mai**

**Ouverture des bassins :**

**50M Olympique de 11h à 19 h \*/\*\***

**Bassin d'apprentissage de 11h à 13h**

**Bassins de 20M et 25M fermés**

**\* Fermeture de la caisse 45 minutes avant la fermeture**

**\*\* Evacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture**

**Merci de votre compréhension**

### HORAIRES D'OUVERTURE

**PENDANT LA PÉRIODE DE TRAVAUX, SEULS LES BASSINS EXTÉRIEURS SONT ACCESSIBLES.**

	Ouverture Stade Nautique	Horaires bassins extérieurs			
		Bassin apprentissage	20M	25M	50M olympique
Lundi	8h30 - 20h */**	11h - 14h	11h - 14h 16h - 17h30	8h30 - 20h	FERMÉ
Mardi	8h30 - 20h */**	11h - 14h	11h - 14h 16h - 17h30	8h30 - 12h15	10h30 - 20h
Mercredi	8h30 - 20h */**	12h - 20h	12h - 14h	8h30 - 20h	FERMÉ
Jeudi	8h30 - 20h */**	11h - 14h	11h - 14h 16h - 17h30	8h30 - 10h	10h - 20h
Vendredi	8h30 - 20h */**	11h - 14h	11h - 14h 16h - 17h30	8h30 - 20h	FERMÉ
Samedi	11h - 19h */**	11h - 19h	13h - 19h	11h - 13h	12h - 19h
Dimanche	8h30 - 14h */**	8h30 - 14h	FERMÉ	FERMÉ	8h30 - 14h

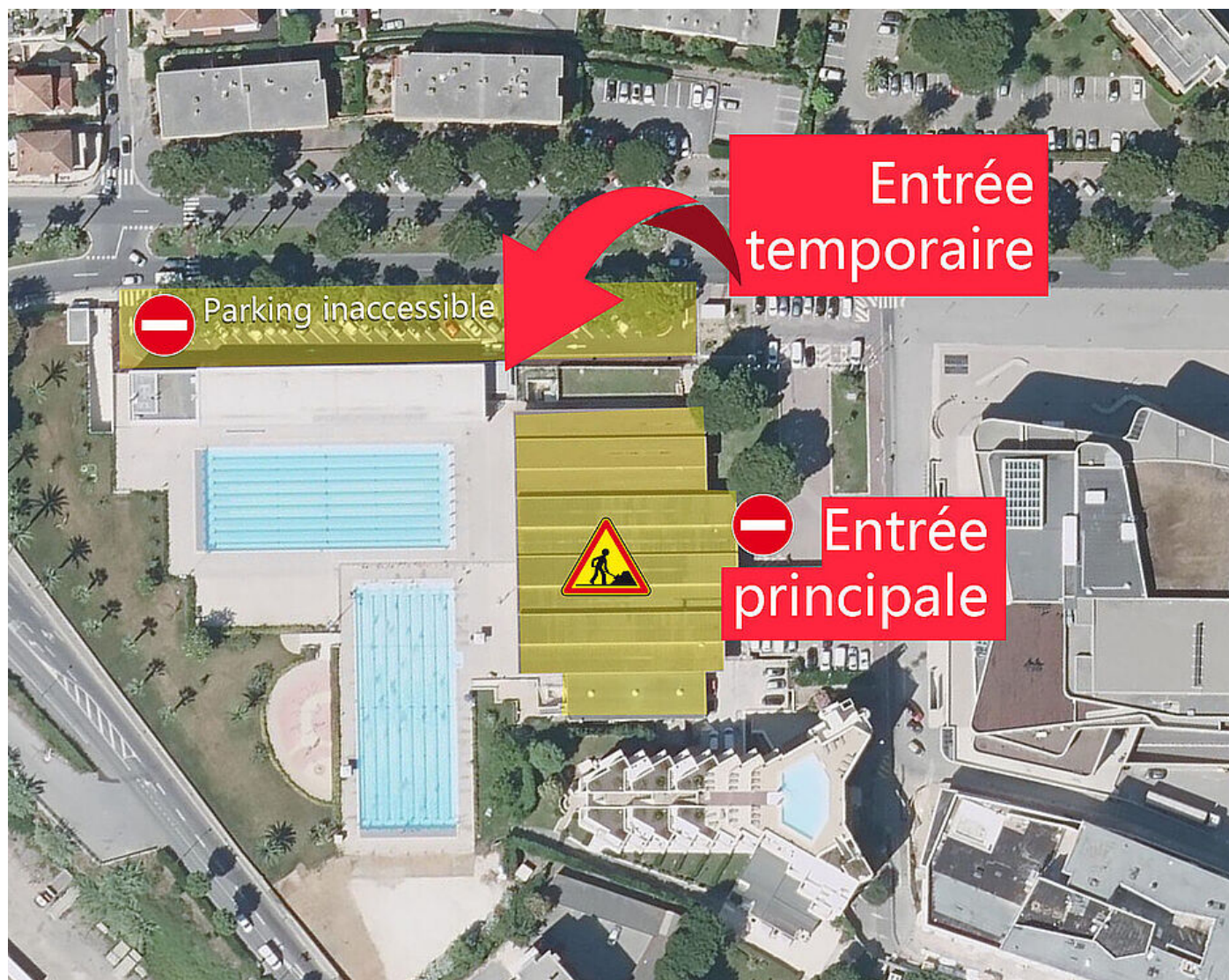
\* Clôture de la caisse 45 minutes avant la fermeture

\*\* Evacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture

### ACCÈS PENDANT LES TRAVAUX

<https://www.antibes-juanlespins.com/sorties-loisirs/le-sport/les-equipements-sportifs/le-stade-nautique-municipal-espace-jean-bunoz>

Pendant tout le temps des travaux, le parking est inaccessible et l'accès au site s'effectue au niveau du nouveau bâtiment (voir plan)



*Plan d'accès temporaire*

## LES INFORMATIONS PRATIQUES

- Les enfants de moins de 11 ans ne peuvent accéder à l'établissement qu'accompagnés d'une personne majeure au bord des bassins (18 ans révolus)
- Pour les enfants de 11 ans et plus, un justificatif attestant de l'âge de l'enfant peut être demandé.
- Le port du maillot de bain est obligatoire : Slip de bain ou boxer pour les hommes (caleçons et bermudas interdits), maillot de bain 2 pièces ou 1 pièce pour les femmes
- La douche et le passage par les pédiluves sont obligatoires avant la baignade
- Le règlement intérieur, affiché à l'accueil de l'établissement doit être respecté
- Un distributeur de matériel de piscine est à votre disposition à l'accueil de l'établissement

## A L'EXTÉRIEUR...

- 1 bassin olympique de 50 mètres, profondeur 2m
- 1 bassin de 50 mètres aménagé en un bassin de 25m avec 8 lignes d'eau, un bassin de 20m avec 7 lignes d'eau et un bassin d'apprentissage (profondeur 1,30m)
- 1 Splash-pad, jeux d'eau pour les moins de 4 ans (ouvert de mi-juin à fin août)
- Des espaces verts ouverts au public (ouvert de mi-juin à fin août)
- Aire de pique-nique (tables et bancs) (ouvert de mi-juin à fin août)
- Un bâtiment associatif accessible uniquement aux clubs.

## L'ACCUEIL DES STAGES

L'équipement reçoit, à certaines périodes de l'année, des stages de clubs français et étrangers.

<https://www.antibes-juanlespins.com/sorties-loisirs/le-sport/les-equipements-sportifs/le-stade-nautique-municipal-espace-jean-bunoz>

Des hébergements se situent autour de l'établissement du Stade Nautique, entre autres le CREPS (Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive) qui propose également une prestation d'hébergement et de restauration.

## MANIFESTATIONS

L'équipement accueille également, à certaines périodes de l'année, des manifestations sportives dans diverses disciplines :

- Le KM d'Antibes
- Championnat départemental de sports adaptés
- Natation artistique Juniors
- Interclubs Jeunes
- Championnats régionaux
- Championnat départemental 06/83
- Matches de Water-Polo

## LEÇONS PARTICULIÈRES DE NATATION

Il est possible de dispenser des séances individuelles d'apprentissage et de perfectionnement à la natation.

Pour obtenir des renseignements il convient de contacter le Stade Nautique.

Toute leçon est soumise au paiement d'un droit d'entrée à la piscine (entrée au ticket ou carte de 10 entrées).

## AUTISME

Depuis 2015, un dispositif a été créé pour les personnes autistes ou ayant des troubles envahissants du comportement (enfants dès 3 ans et adultes). Il a pour but de développer chez le bénéficiaire son schéma corporel, sa compréhension, son autonomie, et son dépassement de soi. Les séances sont dispensées au Stade Nautique d'Antibes par des ETAPS spécialisés dans l'enseignement de l'APA. Plusieurs formules sont proposées.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page consacrée à ce dispositif:

ANTIBES AUTISME AVANÇONS



**HÔTEL DE VILLE  
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,  
06600 Antibes